



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE



RELEVE DES DELIBERATIONS

REUNION DE BUREAU

27/09/2018

REUNION DE BUREAU DU 27 SEPTEMBRE 2018

Ressources humaines :

- Délibération B2018/16 : Convention de mutualisation avec la ville d'Hazebrouck
- Délibération B2018/17 : Maintenance et entretien de l'éclairage public, des feux tricolores, des iRVE et petits travaux divers
- Délibération B2018/18 : Maintenance et entretien de l'éclairage public, des feux tricolores, des IRVE – Marché en urgence imérieuse

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 27 SEPTEMBRE 2018

Délibération du bureau n° 2018/16 - Ressources humaines Convention de mutualisation avec la ville d'Hazebrouck

Le 27 septembre 2018 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Polyvalente d'ARNEKE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 19 septembre 2018

Nombre de membres du bureau : 28

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 17

Pouvoir : 1

Votants : 18

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président		A M Decool	X	
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président				X
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente			X	
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président	X			
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président			X	
HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau			X	
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
LOGEZ Jean-Pierre	SAINT-PIERREBROUCK	Membre du Bureau		Démissionnaire		
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEENWERCK	Membre du Bureau			X	
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau			X	
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

**Délibération du bureau n° 2018/16 - Ressources humaines
Convention de mutualisation avec la ville d'Hazebrouck**

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 5 mai 2014, donnant délégation au Bureau pour les Ressources humaines,

Considérant que la Ville d'Hazebrouck et le SIECF disposent d'une convention de mutualisation pour l'informatique, les télécommunications, le nettoyage des locaux et l'entretien des espaces verts,

Considérant que cette convention arrive à échéance le 1^{er} septembre 2018,

Considérant que l'avis du Comité technique de la ville a été sollicité,

Considérant que l'avis du Comité technique du CDG 59 a été sollicité,

Il est proposé aux membres du Bureau de renouveler la convention avec la Ville d'Hazebrouck pour une durée de 3 ans.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois qui suivent sa publication.

Pour le Président du SIECF,

Jean-Luc Cleenewerck, Vice-Président,





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201816
Date de la décision:	2018-09-27 00:00:00+02
Objet:	RESSOURCES HUMAINES : Convention de mutualisation avec la ville d'Hazebrouck
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique:	059-200036895-20180927-B201816-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20180927-B201816-DE-1-1_0.xml	text/xml	1017
nom de original: B2018 16.pdf	application/pdf	520125
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20180927-B201816-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	520125
nom de original: Projet convention.pdf	application/pdf	52020
nom de métier: 99_AU-059-200036895-20180927-B201816-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	52020

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	23 octobre 2018 à 15h57min42s	Dépôt initial
	En attente de transmission	23 octobre 2018 à 15h57min42s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	23 octobre 2018 à 15h57min44s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	23 octobre 2018 à 15h58min01s	Reçu par le MI le 2018-10-23

BUREAU SYNDICAL DU 27 SEPTEMBRE 2018

Délibération du bureau n° 2018/17 - Marchés publics - Maintenance et entretien de l'éclairage public, des feux tricolores, des IRVE et petits travaux divers

Le 27 septembre 2018 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Polyvalente d'ARNEKE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 19 septembre 2018

Nombre de membres du bureau : 28

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 17

Pouvoir : 1

Votants : 18

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président		<u>A M Decool</u>	X	
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président				X
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente			X	
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président	X			
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président			X	
HUMEZ Jacques	RENECURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau			X	
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
LOGEZ Jean-Pierre	SAINT-PIERREBROUCK	Membre du Bureau		<i>Démissionnaire</i>		
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEEENWERCK	Membre du Bureau			X	
NOËL Alain	UXEM	Membre du Bureau			X	
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 2018/17 - Marchés publics - Maintenance et entretien de l'éclairage public, des feux tricolores, des IRVE et petits travaux divers

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 5 mai 2014, donnant délégation au Bureau pour les Marchés publics,

Considérant les besoins à satisfaire pour le service éclairage public et IRVE,

Monsieur le Président propose au Bureau la passation d'un marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Maintenance de l'éclairage public (y compris les feux tricolores), des bornes IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules électriques) et petits travaux divers

- Durée du marché :

1 an, renouvelable 2 fois, soit un maximum de 3 ans

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera un accord cadre à bons de commande passé sur appel d'offres ouvert (articles 66 à 68 du Décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois qui suivent sa publication.

Pour le Président du SIECF,

Jean-Luc Cleenewerck, Vice-Président,





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201817
Date de la décision:	2018-09-27 00:00:00+02
Objet:	Marchés publics - Maintenance et entretien de l'éclairage public, des feux tricolores, des IRVE et petits travaux divers
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique:	059-200036895-20180927-B201817-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20180927-B201817-DE-1-1_0.xml	text/xml	936
nom de original: B 2018 17 _ march__ maintenance.pdf	application/pdf	636969
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20180927-B201817-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	636969

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	28 septembre 2018 à 16h41min37s	Dépôt initial
	En attente de transmission	28 septembre 2018 à 16h41min37s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	28 septembre 2018 à 16h41min38s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	28 septembre 2018 à 16h42min02s	Reçu par le MI le 2018-09-28

BUREAU SYNDICAL DU 27 SEPTEMBRE 2018

Délibération du bureau n° 2018/18 - Marchés publics - Maintenance et entretien de l'éclairage public, des feux tricolores, des IRVE

Marché en urgence impérieuse

Le 27 septembre 2018 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Polyvalente d'ARNEKE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 19 septembre 2018

Nombre de membres du bureau : 28

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 17

Pouvoir : 1

Votants : 18

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président		A M Decool	X	
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président				X
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente			X	
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président	X			
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président			X	
HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau			X	
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
LOGEZ Jean-Pierre	SAINT-PIERREBROUCK	Membre du Bureau		<i>Démissionnaire</i>		
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STENWERCK	Membre du Bureau			X	
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau			X	
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 2018/18 - Marchés publics - Maintenance et entretien de l'éclairage public, des feux tricolores, des IRVE - Marché en urgence impérieuse

Exposé et proposition :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la route,

Vu les impératifs liés à la sécurité routière sur les Communes du SIECF,

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 5 mai 2014, donnant délégation au Bureau pour les Marchés publics,

Considérant que le SIECF a attribué à l'entreprise Eiffage Energie Infrastructures Nord un marché n° 2016/04 ayant pour objet un accord cadre à bons de commande maintenance et entretien de l'éclairage public.

Ce marché a été conclu pour une durée de 2 ans, soit du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2018.

L'article 3-2 de l'acte d'engagement précise « le montant minimum des commandes est fixé à 30 000 € HT et le montant maximum à 208 999 € HT ».

Les interventions de maintenance ont fortement augmenté au cours de l'année 2018, notamment la maintenance classique du fait de l'adhésion de nouvelles communes au 1er janvier 2018, mais principalement les interventions (non prévisibles) en matière de vol, de vandalisme et d'accidents de la circulation.

Le plafond du marché étant atteint et le marché ne pouvant être modifié par voie d'avenant, le SIECF souhaite signer avec l'entreprise Eiffage Energie Infrastructures Nord, un marché en procédure d'urgence impérieuse jusqu'au 30/11/2018 inclus. En effet, il convient d'assurer la sécurité des usagers en maintenant en état de fonctionnement l'éclairage public et les feux tricolores.

Monsieur le Président propose au Bureau la passation d'un marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Maintenance de l'éclairage public, des feux tricolores, des bornes IRVE, pour un montant maximum de 30 000 € HT

- Durée du marché :

Jusqu'au 30/11/2018 inclus

la durée limitée du marché est arrêtée en vue de permettre au SIECF de relancer un procédure dans les règles de la commande publique

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera un accord cadre à bons de commande passé en urgence impérieuse.

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché mentionné dans la présente délibération avec l'entreprise Eiffage Energie Infrastructures Nord, 3 rte d'Estaires, 59480 La Bassée.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois qui suivent sa publication.

Pour le Président du SIECF,

Jean-Luc CLEENEWERCK, Vice-Président,





● HELIOS : comptabilité publique

● ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201818
Date de la décision:	2018-09-27 00:00:00+02
Objet:	Marchés Publics : Maintenance et entretien de l'éclairage public, des feux tricolores, des IRVE - Marché en urgence impérieuse
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique:	059-200036895-20180927-B201818-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20180927-B201818-DE-1-1_0.xml	text/xml	942
nom de original: B2018_18.pdf	application/pdf	744020
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20180927-B201818-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	744020

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	23 octobre 2018 à 15h45min56s	Dépôt initial
	En attente de transmission	23 octobre 2018 à 15h45min57s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	23 octobre 2018 à 15h45min58s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	23 octobre 2018 à 15h46min31s	Reçu par le MI le 2018-10-23